



Pré-requis

- ★ Etre âgé de plus de 18 ans.
- ★ Justifier d'une année au moins d'activité professionnelle.
- ★ Avoir une expérience dans le milieu canin.
- ★ Avoir un projet d'installation ou de salariat qualifié dans l'année qui suit la formation.
- ★ Aptitude au travail physique, en équipe et en autonomie.

Financement

- ★ Autofinancement
- ★ Financement individuel de sa région d'origine par le biais de son prescripteur (Pôle Emploi ou Mission Locale)
- ★ Financement dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF CDD ou CIF CDI) (prendre contact avec son fond de formation (OPCA))

Pour plus d'informations, nous contacter.

Divers (modalité de recrutement)

- ★ Les dossiers de candidature (téléchargeables sur le site internet du centre) sont à transmettre au CFPPA de DIE
- ★ Entretien individuel.



MUSHER

Valider par une SIL (Spécialité d'Initiative Locale) de niveau IV
(habilitation du Ministère de l'Agriculture)

En collaboration avec le SYNAPCCA (Syndicat National Professionnel des Conducteurs de Chiens Attelés) Le CFPPA de Die propose une formation visant à la professionnalisation des MUSHERS

Durée

13 semaines en centre + 6 semaines en entreprise
Maximum de 455 h en centre et 201h en entreprise
Début de la formation : octobre 2015
Fin de formation mars 2016

Public

Toute personne :

- Ayant un projet de développement et/ou de création de structure avec chiens attelés,
- Souhaitant être salarié dans une structure avec chiens attelés,

Inscription

Contactez le CFPPA de DIE
04 75 22 04.19.

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires afin d'assurer en toute sécurité :

1. Le transport de publics ou de marchandises à l'aide d'un attelage canin
2. La gestion de l'animal
3. La gestion d'une structure d'accueil touristique le plus souvent en milieu rural

La SIL, diplôme de niveau 4, intermédiaire au DEJEPS (Niveau 3), atteste les connaissances, aptitudes et compétences des professionnels qui n'exercent pas d'activité d'enseignement de la conduite, mais qui se limitent à des activités de transport en traîneau (baptême ...).



Diplôme

Pour obtenir le diplôme, il faut atteindre les objectifs évalués dans les 4 unités capitalisables (UC). Cette évaluation permet la validation de la SIL Musher du Ministère de l'Agriculture.

UC1 : Accueil des différents publics

UC2 : Gérer sa meute et soigner ses chiens

UC3 : Gérer son attelage en autonomie

UC4 : Elaborer son projet professionnel.

La SIL Musher ne permet pas d'obtenir la capacité professionnelle requise pour l'octroi des aides à l'installation.

Modalités

Le parcours de formation peut être individualisé en fonction des objectifs et du projet des stagiaires

- ★ Formation théorique
- ★ Travaux dirigés
- ★ Travaux pratiques
- ★ Mise en situation
- ★ Intervention de professionnels
- ★ Stages en entreprise